

MODE OPÉRATOIRE

TELESERVICE D'UNE DEMANDE

D'AUTORISATION DE TRANSPORTS

EXCEPTIONNELS

SOMMAIRE

1. Présentation.....	3
2. Téléservice : demande dématérialisée.....	4
3. Formulaire en ligne.....	5
4. Identification du transporteur et de son client.....	6
5. Type de convoi.....	8
6. Gabarit.....	11
7. Date.....	11
8. Itinéraire.....	12
9. Validation des informations.....	13
10. Accusé de réception.....	13
11. Autorisations ou refus.....	13

1. Présentation

Au sens du code de la route, un transport est dit “exceptionnel” lorsque le déplacement d’objets indivisibles nécessite le recours à des véhicules dont les dimensions ou poids excèdent les limites réglementaires.

Une autorisation doit être délivrée par la DITTT pour tout transport exceptionnel. Cette autorisation fixe les conditions de transport, de déplacement et de circulation que le transporteur se doit d’appliquer.

Quelles sont les limites réglementaires*, autrement dit, quand suis-je considéré comme un transport exceptionnel ?

Si poids total en charge (PTR réel) supérieur à		<u>OU</u> si largeur (hors tout) supérieure à	<u>OU</u> si longueur (hors tout) supérieure à
pour un véhicule ou une remorque :		2,55 mètres	18 mètres
- à 2 essieux	19 tonnes		
- à 3 essieux	26 tonnes		
- à 4 essieux ou plus	32 tonnes		
pour une semi-remorque :			
- à 2 essieux	33 tonnes		
- à 3 essieux ou plus	34 tonnes		
pour une semi-remorque à carrosserie porte conteneurs :			
- à 2 essieux	37 tonnes		
- à 3 essieux ou plus	38 tonnes		
pour une grue automotrice :			
- à 2 essieux	26 tonnes		
- à 3 essieux	34 tonnes		
- à 4 essieux ou plus	42 tonnes		

*Code de la route de la Nouvelle-Calédonie, articles R48, R52, R57 et R58

2. Téléservice : demande dématérialisée

La demande se fait via un formulaire en ligne (forms) disponible sur le site internet de la DITTT.

gouv.nc
Infrastructures, topographie
et transports terrestres

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Rechercher

LA DITTT À propos VÉHICULE Formalités PERMIS de conduire SÉCURITÉ ROUTIÈRE Chiffres et sensibilisation **TRANSPORT routier** RÉSEAU routier INFORMATION géographique PHARES et balises

INFORMATION : Derniers chiffres de la sécurité routière

Transport de marchandises
Transport de matières dangereuses
Roulage sur mine
Autorisation de transport exceptionnel
Transport de personnes

ACCÈS RAPIDES
Accès & Horaires Services en ligne

Autorisation de transport exceptionnel

Les transports ou circulations de marchandises, engins ou véhicules présentant un caractère exceptionnel en raison de leur dimensions ou de leurs masses excédant les limites réglementaires doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.

Le courrier n° CS15-3170-002540 du 10/11/2015 rappelle la réglementation applicable sur le réseau routier territorial et provincial.

Tout ouvrir / Tout fermer

→ Définition

→ Procédure pour effectuer une demande

Ce formulaire en ligne reprend les informations du formulaire papier.

		AUTORISATION DE DÉPLACEMENT OU DE TRANSPORT D'UN ENGIN DONT LES DIMENSIONS OU LE POIDS EXCÈDENT LES LIMITES RÉGLEMENTAIRES (articles 48 modifié, 52, 57 à 61 du code de la route de la Nouvelle-Calédonie).		RÉSERVE À L'ADMINISTRATEUR N° : _____	
Sous réserve du respect des observations formulées par les avis annexés					
TRANSPORTEUR : _____ Tél : _____ Fax : _____ POUR LE COMPTE DE : _____ Tél : _____					
MATÉRIEL PORTÉ	Engin tracteur n° _____ PV _____ CU _____ PTCA _____ Mention spéciale : P. T. R. autorisé porté sur la carte grise Remorque (plate) n° _____ PV _____ CU _____ PTCA _____ Mention spéciale : P. T. R. autorisé porté sur la carte grise Nombre total d'essieux (tracteur + remorque) _____ Nature du chargement _____ Poids du chargement _____ P. T. R. autorisé _____ P. T. R. réel _____				
	ENGIN AUTOMOTEUR Type _____ N° _____ PV _____ CU _____ PTCA _____ Poids total réel _____				
	GABARIT DIMENSIONS HORS TOUT : Longueur : _____ Largeur : _____ Hauteur : _____				
	ITINÉRAIRE ROUTES EMPRUNTÉES : _____ Commune de départ : _____ Commune d'arrivée : _____ Date et heure de départ : _____ Date et heure d'arrivée : _____				
ATTENTION Cette autorisation n'est pas valable de 5h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h30, dans les 2 sens de circulation sur les routes suivantes : - L'agglomération du Grand Nouméa : SAVEXPRESS, voies express 1, 2 et VDE, - Commune de Nouméa et Mont-Dore : RP 1 (route du sud - Mont Dore), - Commune de Dumbéa : RT1 entre Auteuil et le Parc Fayard.					
PIÈCE À JOINDRE Schéma du convoi en état de marche avec les charges par essieu et fiche des véhicules. N° D'IMMATRICULATION DE LA VOITURE D'ACCOMPAGNEMENT : _____					
INFORMATION IMPORTANTE - La présente autorisation n'est valable que sur les routes territoriales et provinciales empruntées par le présent transport, hors celles comprises dans l'agglomération de Nouméa, pour lesquelles une demande spécifique doit être formulée auprès de la commune. - Pour les convois dont le P.T.R. réel est > 48T, le passage sur les ouvrages d'art doit se faire seul, au pas et à l'axe. - La circulation sur des routes communales doit faire l'objet d'une demande d'autorisation distincte auprès des communes concernées.					
Signature de l'Autorité : _____ Le : _____ Le Transporteur : _____ Certifie exacts les renseignements ci-dessus : _____ A : _____ Le : _____					
Copies : _____ ☐ Gendarmerie : 29 51 37 ☐ Police Nationale ☐ Police Municipale de la ville de Nouméa					

DITTT Nouméa - Service des routes - 1 bis rue Edouard Unger - Vallée du Tir - Nouméa - BP M2 98849 Nouméa Cedex
Tél : 28.03.06 - Fax : 28.13.30 - Mail : transport.exceptionnel@gouv.nc

3. Formulaire en ligne

Cliquer sur le lien du formulaire en ligne, pour y accéder. La fenêtre s'ouvre :



The screenshot shows the header of the DITTT website with the logo and name. Below it is the title 'DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORTS EXCEPTIONNELS'. The main content area contains a welcome message, a link to the 'transport exceptionnels' page, and information about the cartographic explorer. It also includes 'Infos pratiques' regarding the Code de la route de la Nouvelle-Calédonie and the validity of the request for territorial and provincial roads, excluding the agglomeration of Nouméa. A note at the bottom states that circulation on communal roads requires a separate authorization request.

La première page du formulaire est un rappel à la règle et reprend notamment les conditions de circulation soumises à horaire en agglomération. (à lire à souhait).

Cliquer sur , pour remplir la page suivante.



Remarques :

- Toute les questions suivies d'une étoile rouge (*) sont obligatoires. Si vous ne répondez pas à ces questions, vous ne pourrez pas passer à la suite du formulaire.
- A tout moment, vous pouvez revenir sur les pages précédentes en cliquant sur le

bouton  en bas de page, pour reprendre vos réponses.

4. Identification du transporteur et de son client

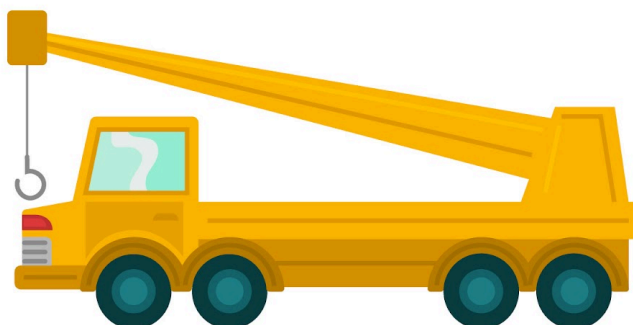
IDENTIFICATION DU TRANSPORTEUR ET DE SON CLIENT

Saisir les informations de l'entreprise et du client pour vous identifier.

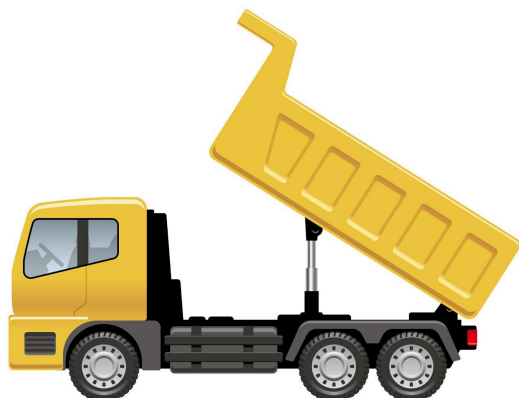
Question	Format / Observation	Exemple
NOM de l'entreprise de transport	Entreprise responsable du convoi	<i>SARL TRACTOR</i>
Adresse mail du Transporteur	Adresse électronique valide où sera envoyée la décision de la DITTT	<i>tractor@gmail.com</i>
N° de téléphone du Transporteur	XX.XX.XX	<i>28.03.05</i>
NOM du Client	Bénéficiaire du convoi	<i>SCI STATOR</i>
Adresse mail du Client	Adresse électronique valide du client ou à défaut celle du transporteur	<i>stator@gmail.com</i>
N° de téléphone du Client	XX.XX.XX	<i>28.03.06</i>

Type de convoi : choisir entre deux options

- Engin automoteur (exemple : grue automotrice).
- Matériel porté : par un camion seul ou par une remorque et son engin tracteur.



Exemple d'engin automoteur



ou



Exemple de matériel porté

Saisir l'immatriculation de la voiture d'accompagnement sous le format XXX XXX NC, par exemple 123 456 NC.

Répondre à l'affirmation suivante : **Le Transporteur atteste sur l'honneur que tous les véhicules mentionnés dans la présente demande ont leurs contrôles techniques à jour.**

- Si non, pas de suite possible.



FIN

- Si oui, vous pouvez continuer la suite du formulaire.

Suivant

Cliquer sur , pour remplir la page suivante.

5. Type de convoi

Si vous avez coché, dans la question type de convoi : engin automoteur, la page “**ENGIN AUTOMOTEUR**” s’ouvre :

ENGIN AUTOMOTEUR

Saisir les informations de l'engin automoteur selon la carte grise de votre engin:

Question	Format / Observation	Exemple
Immatriculation de l'engin automoteur	XXX XXX NC	123 345 NC
PV de l'engin automoteur	Poids à vide en tonnes	10,500
CU de l'engin automoteur	Charge utile en tonnes	15,500
PTAC de l'engin automoteur	Poids total autorisé en charge en tonnes	26,000
Nombre total d'essieux		4
PTR réel	Poids total roulant réel en tonnes	66,480

Suivant

Cliquer sur , la page “**GABARIT**” s’ouvre.

Si vous avez coché, dans la question type de convoi : matériel porté, la page “**MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur le camion**” s’ouvre :

MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur le camion

Saisir les informations du camion selon la carte grise du camion :

Question	Format / Observation	Exemple
Immatriculation du camion	XXX XXX NC	123 345 NC
PV du camion	Poids à vide en tonnes	10,500
CU du camion	Charge utile en tonnes	15,500
PTAC du camion ou PTAC TE si mention spéciale délivrée par la DITTT	Poids total autorisé en charge en tonnes	26,000
PTRA du camion ou PTRA TE si mention spéciale délivrée par la DITTT	Poids total roulant autorisé en charge en tonnes	44,000

Répondre à la question suivante : Comment est transporté le chargement ?

Chargement transporté sur camion	ou	Chargement transporté sur une remorque tractée par le camion
	ou	

Si vous avez coché, dans la question “Comment est transporté le chargement ?” : chargement transporté sur une remorque tractée par le camion, la page “**MATÉRIEL PORTÉ** - Informations sur la remorque” s’ouvre :

MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur la remorque

Saisir les informations de la remorque selon la carte grise de la remorque :

Question	Format / Observation	Exemple
Immatriculation de la remorque	XXX XXX NC	123 345 NC
PV de la remorque	Poids à vide en tonnes	14,200
CU de la remorque	Charge utile en tonnes	19,800
PTAC de la remorque ou PTAC TE si mention spéciale délivrée par la DITTT	Poids total autorisé en charge en tonnes	34,000

Suivant

Cliquer sur [Suivant](#), la page “**MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur le chargement et sur l'ensemble du convoi**” s’ouvre.

Si vous avez coché, dans la question “Comment est transporté le chargement ?” : chargement transporté sur camion, la page “**MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur le chargement et sur l'ensemble du convoi**” s’ouvre également :

MATÉRIEL PORTÉ - Informations sur le chargement et sur l'ensemble du convoi

Saisir les informations sur le chargement et sur l’ensemble du convoi :

Question	Format / Observation	Exemple
Nature du chargement	Identification du chargement	Pelle hydraulique
Poids du chargement	En tonnes	30,000
Nombre total d'essieux	Camion + remorque (si présence d'une remorque)	7
PTR réel	Poids total roulant réel en tonnes	66,480

Suivant

Cliquer sur , la page “GABARIT” s’ouvre.

6. Gabarit

GABARIT

Le gabarit correspond aux dimensions hors tout du convoi.

Saisir les informations suivantes en mètre (m) :

Question	Format / Observation	Exemple
Longueur	Distance en mètres, de l’avant du véhicule à l’arrière (chargement compris)	23
Largeur	Distance en mètres, de droite à gauche, de bas en haut (chargement compris)	2,5
Hauteur	Distance en mètres <i>Tout conducteur d'un véhicule dont la hauteur, chargement compris, dépasse 3,80 mètres, doit s'assurer en permanence qu'il peut circuler sans causer du fait de cette hauteur aucun dommage aux ouvrages d'art, aux plantations ou aux installations aériennes situées au-dessus des voies publiques. (Article R5 du code de la route de la Nouvelle-Calédonie).</i>	4

Suivant

Cliquer sur , pour remplir la page suivante.

7. Date

DATES SOUHAITÉES

Saisir les informations sur les dates et heures souhaitées de départ et d’arrivée du convoi.



Remarques:

- Toutes les demandes doivent nous parvenir au moins deux (2) jours ouvrés avant la date de départ du convoi.
- L' autorisation peut être délivrée jusqu'au vendredi suivant la date de départ.
- Si la date de départ est un vendredi, l'autorisation est valable pour la journée uniquement.

Suivant

Cliquer sur , pour remplir la page suivante.

8. Itinéraire

ITINÉRAIRE

Saisir les informations sur l'itinéraire de votre convoi :

Question	Format / Observation	Exemple
Commune de départ	Commune de départ du convoi	<i>Nouméa</i>
Adresse de départ	Adresse physique de départ du convoi	<i>1 Bis Rue Edouard Unger, 98800 Nouméa</i>
Commune d'arrivée	Adresse d'arrivée du convoi	<i>Koné</i>
Adresse d'arrivée	Adresse physique d'arrivée du convoi	<i>636 route de la Née, 98 860 Koné</i>
Indiquer les différentes routes territoriales et provinciales empruntées.	Vous pouvez identifier les routes sur l'explorateur routier du Gouvernement : l'Explo Routes.	<i>Pour un trajet de Koumac à Poindimié : RT1, puis RPN2, puis RT3</i>
Commentaires	Vous pouvez donner des informations complémentaires concernant votre demande de transport exceptionnel.	<i>Le lien d'un itinéraire google maps</i>

Suivant

Cliquer sur , pour remplir la page suivante.

9. Validation des informations

VALIDATION DES INFORMATIONS

Le Transporteur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

- Si non, pas de suite possible.

FIN

- Si oui, vous pouvez cliquer sur [Envoyer](#), pour envoyer votre demande.



Toute infraction (absence d'autorisation, non respect des obligations et prescriptions émises dans l'autorisation) est punie des amendes allant de 16 000 à 180 000 FCFP, cumulables, pouvant aller jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

10. Accusé de réception

Vous recevrez par mail, dans les minutes qui suivent, un récapitulatif de votre demande.

11. Autorisations ou refus

Après analyse de votre demande, vous recevrez par mail votre réponse (autorisation ou refus).